
COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes
et Droits Indirects

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION *Q.P.*

DIVISION DU TARIF, VALEUR ET REGLES D'ORIGINE *AS*

N° 001 / 2023/OTR/CG/CDDI/DEL/Div. TVRO

AVIS AUX IMPORTATEURS

Messieurs les importateurs et les transitaires sont informés que les taux de change applicables aux déclarations, pour le compte du mois de janvier 2023, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro	655,957	655,957
U.S.A.	Dollar Américain	632,80	615,98
ROYAUME UNI	Livre Sterling	760,81	740,78
JAPON	Yen	4,5756	4,6116
CANADA	Dollar Canadien	468,37	453,17
CHINE	Yuan	88,30	88,46
SUISSE	Francs Suisse	665,14	666,62
DANEMARK	Couronne Danoise	88,21	88,21
NORVEGE	Couronne Norvégienne	63,49	62,18
SUEDE	Couronne Suédoise	60,17	58,79
HONG KONG	Dollar Hong-Kong	81,02	79,04
INDE	Roupie	7,75	7,43
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain	37,265	36,048
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham	172,99	167,98
THAILANDE	Bath Thaïlandais	17,87	17,79

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 05 JAN 2023.....

Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects p.i.



Kwawo A. K. ESSIEN